

PLATEFORMES. Travailleurs. Le dialogue social concernant les livreurs et les chauffeurs sera effectif « à l'automne » : le directeur général de la nouvelle Autorité des relations sociales des plateformes d'emploi (Arpe) se veut rassurant avant les élections des représentants des travailleurs des plateformes (9-16 mai). Nommé début décembre, Joël Blondel n'élude pas les difficultés alors que l'appel à candidatures a pris fin vendredi. ■

➔ KUWAIT AIRWAYS PASSE COMMANDE DE 31 APPAREILS À AIRBUS

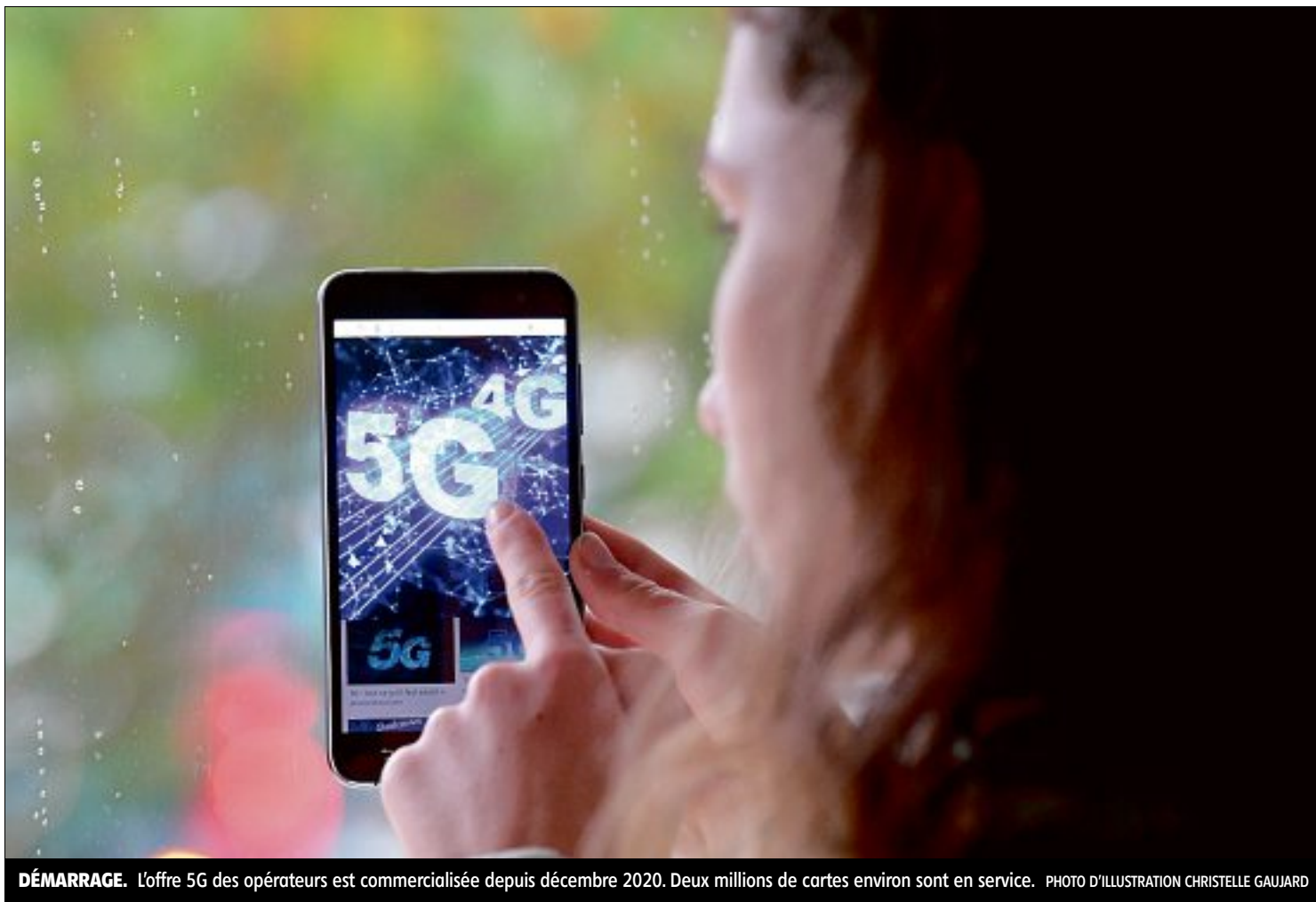


NOUVEL ACCORD. Pour plus de cinq milliards d'euros. La compagnie nationale Kuwait Airways a annoncé hier augmenter sa commande à Airbus avec l'achat de 31 appareils au total pour six milliards de dollars (environ 5,3 milliards d'euros), dans le cadre d'une restructuration d'un accord avec le géant aéronautique européen. L'annonce de ce nouvel accord est intervenue après de difficiles négociations ayant suivi des enquêtes sur des allégations de pots-de-vin entourant l'accord initial conclu en 2014 qui prévoyait au départ l'achat de 25 avions Airbus, élargi ensuite à 28. L'accord porte désormais sur l'achat de 31 appareils : neuf Airbus A320neo, six A321neo (illustration Fred Marquet), trois A321neo LR, quatre A330-800neo, sept A330-900neo et deux A350-900. Kuwait Airways a jusqu'ici reçu huit appareils et « nous en attendons deux avant la fin de l'année », a précisé son PDG Ali Al-Dukhan Dukhan, estimant que « la plupart des avions arriveront d'ici 2026 ». ■

France & Monde ➔ Actualités

SANTÉ ■ Le dernier rapport de l'Agence de sécurité sanitaire sur la 5G ne mentionne pas de « risque nouveau »

5G : pas encore à pleine puissance



DÉMARRAGE. L'offre 5G des opérateurs est commercialisée depuis décembre 2020. Deux millions de cartes environ sont en service. PHOTO D'ILLUSTRATION CHRISTELLE GAUJARD

L'accès au réseau 5G est commercialisé en France depuis un an, sans que les antennes dédiées aux ondes millimétriques, sur lesquelles doit s'appuyer la « révolution » promise, ne soient encore déployées. Dans ces conditions, les scientifiques restent réservés sur l'impact du nouveau standard sur la santé.

Julien Rapegno
julien.rapegno@centrefrance.com

La technologie 5G, qui promet une accélération fulgurante du débit de l'internet mobile, repose sur plusieurs bandes de fréquences, dont une partie est déjà utilisée par la 4G.

Celles qui seront dédiées à la « cinquième génération » de téléphonie mobile sont « les bandes hautes » : 3,5 GHz, la bande « pivot » de la 5G, et 26 GHz, dite « millimétrique », dont les fréquences ne devraient être attribuées qu'après la présidentielle.

C'est la 26 GHz qui ouvre la voie au téléchargement instantané des fichiers les plus lourds, ainsi qu'à l'internet des objets et aux applications industrielles.

Inconvénient : elle a une portée faible et franchit difficilement les obstacles, d'où la nécessité d'installer des mini-antennes, ou « smart cells », à tous les coins de rue voire dans les bâtiments.

Dans un nouveau rapport remis en fin de semaine dernière, l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) conclut qu'il est « peu probable, en l'état des connaissances actuelles, que la téléphonie 5G présente des risques nouveaux pour la santé ». Du moins avec les bandes de fréquences actuellement utilisées par les opérateurs.

L'expertise de l'Académie des Sciences

Pour la bande de fréquences 26 GHz, l'Anses relève, comme dans son avis d'avril 2021, que « les données sont à l'heure actuelle trop peu nombreuses pour conclure à l'existence ou non d'effets sanitaires ».

Un rapport de l'Institut de France, piloté par l'Académie des Sciences et publié en juillet 2021, est sur la même longueur d'ondes : « On a le recul pour dire qu'il n'y a pas plus de

danger avec les fréquences utilisées actuellement », résume le Pr François Baccelli, l'un des rapporteurs.

L'Académie n'en demande pas moins que « soient diligentées des études sur les ondes millimétriques, qui sont beaucoup plus absorbées par les tissus et par les obstacles ».

Stephen Kerckhove, directeur général de l'ONG Agir pour l'environnement, a participé à des instances de concertation qui ont précédé le lancement du nouveau standard de téléphonie. Ce militant se dit « sidéré » par « une succession de rapports bâclés que n'ont eu d'autre objectif que de justifier la décision ». Dans un ouvrage paru en décembre, Stephen Kerckhove donne des exemples précis de passerelles professionnelles entre les opérateurs de téléphonie mobile et les instances chargées de contrôler ce secteur.

Agir pour l'environnement, qui s'est engagé dans ce combat au côté de l'association Priartem, qui défend les personnes électrosensibles, n'appelle pas à démonter les antennes 5G mais à boycotter le nouveau standard.

Stéphane Kerckhove le justifie ainsi : « Nous n'avons pas la prétention d'être des experts, mais lorsque nous posons des questions de bon sens, telles que "A quoi ça va servir ? Quel est le bilan carbone ou la consommation énergétique de cette nouvelle bande de fréquences ?", on n'a jamais de réponse étayée, en dehors du prêchi-prêcha sur la révolution agricole 4.0, l'internet des objets ou la télémédecine... »

L'Académie des Sciences a bien voulu participer au travail de vulgarisation. Le Pr Baccelli regrette que d'aucuns « rejettent sans comprendre » : « La 5G, ainsi que d'autres types de réseaux en cours de conception, vont avoir un impact sur l'ensemble de l'économie : la production, les services, les transports, le contrôle d'infrastructures critiques ».

Ce directeur d'études à l'Institut national de recherches en informatique et automatisme (Inria) est convaincu que la 5G va procurer des « gains en énergie ». François Baccelli fait partie de ceux qui considèrent que la France ne peut rester à l'écart.

L'ÉDITORIAL

DOMINIQUE
DIOGON



dominique.diogon@centrefrance.com

Mauvaises ondes

Le mouvement est enclenché. Et paraît irréversible. Le déploiement de la 5G n'est que le dernier avatar de la numérisation à vitesse grand V de notre Monde. Qui, à la manière d'un tsunami, emporte tout sur son passage et englutit les plus élémentaires réflexions sur la balance bénéfices-risques. Pas le temps d'attendre de savoir si la 5G est réellement dangereuse ou pas pour la santé. Le train de la modernité est un express sans arrêt jusqu'à une destination encore inconnue. Cette fuite en avant pose pourtant plus de questions qu'elle n'apporte de réponses à des problématiques brûlantes. Est-il vital à l'heure du changement climatique de généraliser une technologie dont les équipements seraient trois fois plus énergivores que ceux de la 4G ? Alors même que la décarbonation de la production d'électricité à l'échelle mondiale tient encore largement du mirage ? Les interrogations sont également légion autour de la cybersécurité. Quid, enfin, de la protection des données personnelles et donc de la souveraineté des pays qui feront le choix du Chinois Huawei ? Autant de signaux d'une marche forcée vers la 5G entourée de mauvaises ondes.

« Nos compétiteurs, aux États-Unis, en Europe ou en Asie, avancent sur ces sujets [...], dit-il. Si des réseaux sont conçus et opérés par d'autres, la France sera dominée dans ce domaine aussi. Cela peut interroger en termes de libertés individuelles ». ■

➔ **A lire.** *Le meilleur des e-mondes, résister à la 5G et à ses conséquences* par Stéphen Kerckhove (éditions Rue de l'échiquier). *Rapport sur la 5G et les réseaux de communications mobiles* par l'Académie des sciences. Consultable en ligne sur : academie-sciences.fr